

États financiers

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill  
University Health Center /La Fondation du  
Cancer des Cèdres au Centre universitaire  
de santé McGill**

31 mars 2015



Travailler ensemble  
pour un monde meilleur

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de  
**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de The Cedars Cancer Foundation at the McGill Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit avec réserve.

### **Fondement de l’opinion avec réserve**

Comme de nombreux organismes sans but lucratif, l’organisme tire ses produits d’activités de collecte de fonds pour lesquelles il n’est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s’ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s’est limité aux montants consignés dans les comptes de l’organisme. Nous n’avons donc pas été en mesure de déterminer s’il était nécessaire d’apporter des ajustements aux produits tirés des collectes de fonds, à l’excédent des produits par rapport aux charges pour l’exercice clos le 31 mars 2015, aux actifs à court terme au 31 mars 2015 et à l’actif net au 31 mars 2015. Notre opinion d’audit à l’égard des états financiers pour l’exercice clos le 31 mars 2015 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limite quant à l’étendue de notre audit.

### **Opinion avec réserve**

À notre avis, sauf en ce qui a trait aux effets possibles de la question soulevée au paragraphe Fondement de l’opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l’organisme au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d’exploitation pour l’exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu’à notre avis, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de façon uniforme.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Montréal, Canada  
Le 2 septembre 2015

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars 2015					31 mars 2014	
	Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>ACTIF</b>							
<b>Actifs à court terme</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	10 053	—	—	—	10 053	(23 712)	
Placements dans une fiducie principale [note 3]	2 057 714	176 016	846 125	3 387 621	7 480 026	13 947 502	
Montant à recevoir par le fonds d'administration des fonds de dotation et du fond affecté	157 248	—	—	—	157 248	180 363	
Débiteurs et autres [note 4]	63 133	—	—	—	63 133	61 467	
Immobilisations	6 766	—	—	—	6 766	9 025	
Dépôts à des fournisseurs	2 682	—	—	—	2 682	2 439	
	<b>2 297 596</b>	<b>176 016</b>	<b>846 125</b>	<b>3 387 621</b>	<b>7 480 026</b>	<b>14 187 384</b>	
<b>PASSIF</b>							
<b>Passifs à court terme</b>							
Créditeurs et charges à payer	416 398	13 845	43 970	—	99 433	573 646	
Revenu reporté affecté au Fonds Sarah	68 599	—	—	—	68 599	62 039	
	<b>484 997</b>	<b>13 845</b>	<b>43 970</b>	<b>—</b>	<b>99 433</b>	<b>642 245</b>	
<b>SOLDES DE FONDS</b>							
Fonds affectés par des dotations	—	162 171	802 155	3 387 621	7 380 593	11 732 540	
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 5]	1 320 426	—	—	—	—	1 320 426	
Fonds non affectés	492 173	—	—	—	492 173	1 026 163	
	<b>1 812 599</b>	<b>162 171</b>	<b>802 155</b>	<b>3 387 621</b>	<b>7 380 593</b>	<b>13 545 139</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>	<b>2 297 596</b>	<b>176 016</b>	<b>846 125</b>	<b>3 387 621</b>	<b>7 480 026</b>	<b>14 187 384</b>	

Engagements [note 5]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

## ÉTAT DES VARIATIONS DES SOLDES DE FONDS

	Fonds d'administration \$	Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly \$	Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick \$	Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill \$	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie \$	Total \$
<b>31 mars 2015</b>						
Soldes de fonds au début de l'exercice	2 342 061	168 960	744 299	3 042 260	737 000	7 034 580
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2015	(529 462)	(6 789)	57 856	345 361	6 643 593	6 510 559
<b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>1 812 599</b>	<b>162 171</b>	<b>802 155</b>	<b>3 387 621</b>	<b>7 380 593</b>	<b>13 545 139</b>
<b>31 mars 2014</b>						
Soldes de fonds au début de l'exercice	2 882 348	162 092	714 046	3 042 260	737 000	7 537 746
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2014	(540 287)	6 868	30 253	—	—	(503 166)
<b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>2 342 061</b>	<b>168 960</b>	<b>744 299</b>	<b>3 042 260</b>	<b>737 000</b>	<b>7 034 580</b>

*Voir les notes ci-jointes*

## ÉTAT DES RÉSULTATS

	31 mars 2015					31 mars 2014	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>							
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	2 195 552	—	—	—	—	2 195 552	1 943 069
Revenu des activités caritatives au bénéfice du Fonds Sarah	591 719	—	—	—	—	591 719	445 202
Don affecté spécial lié à la campagne MSV	—	—	—	—	6 400 000	6 400 000	—
Dons	361 058	—	—	—	400 000	761 058	285 113
Autres apports	321 357	—	—	—	—	321 357	388 048
Intérêts créditeurs provenant des dépôts à terme	—	—	—	—	—	—	8 389
Variations des gains latents (pertes latentes) sur les placements dans une fiducie principale	(229 757)	(850)	1 051	(16 352)	(36 104)	(282 012)	191 744
Produits financiers nets réalisés sur des placements dans une fiducie principale	646 914	7 906	100 775	361 713	135 537	1 252 845	461 230
	<b>3 886 843</b>	<b>7 056</b>	<b>101 826</b>	<b>345 361</b>	<b>6 899 433</b>	<b>11 240 519</b>	<b>3 722 795</b>
<b>Charges</b>							
Administratives	594 615	—	—	—	—	594 615	539 018
Activités caritatives	1 109 479	—	—	—	—	1 109 479	983 999
Activités caritatives liées au Fonds Sarah	179 680	—	—	—	—	179 680	88 463
	<b>1 883 774</b>	—	—	—	—	<b>1 883 774</b>	<b>1 611 480</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions, subventions, coûts des programmes et autres éléments ci-dessous</b>	<b>2 003 069</b>	<b>7 056</b>	<b>101 826</b>	<b>345 361</b>	<b>6 899 433</b>	<b>9 356 745</b>	<b>2 111 315</b>
Distributions engagées [note 5]	1 505 053	—	—	—	156 407	1 661 460	1 174 973
Distributions	55 034	—	—	—	—	55 034	350 590
Distributions liées au Fonds Sarah	412 039	—	—	—	—	412 039	543 509
Décassements en vertu du programme CanSupport de l'Institut des Cèdres	717 653	—	—	—	—	717 653	545 409
Transfert du revenu net de placement du fonds MSV au fonds d'administration	(99 433)	—	—	—	99 433	—	—
Transferts des fonds de dotation au fonds d'administration	(57 815)	13 845	43 970	—	—	—	—
	<b>2 532 531</b>	<b>13 845</b>	<b>43 970</b>	—	<b>255 840</b>	<b>2 846 186</b>	<b>2 614 481</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>(529 462)</b>	<b>(6 789)</b>	<b>57 856</b>	<b>345 361</b>	<b>6 643 593</b>	<b>6 510 559</b>	<b>(503 166)</b>

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
Santé McGill**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 mars

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	<b>6 510 559</b>	(503 166)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	<b>237 632</b>	(1 079 968)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>6 748 191</b>	(1 583 134)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	—	(9 025)
Diminution nette des dépôts à terme	—	1 000 000
Augmentation nette des placements dans une fiducie principale	<b>(6 714 426)</b>	(1 652 976)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(6 714 426)</b>	(662 001)
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>33 765</b>	(2 245 135)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>(23 712)</b>	2 221 423
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>10 053</b>	(23 712)

*Voir les notes ci-jointes*

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
santé McGill**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

**1) NATURE DES ACTIVITÉS**

La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [auparavant L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill] [l'«organisme» ou «la Fondation des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des bourses pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci ainsi que des revenus de placement.

**2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**A) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [«ICCA»] – *Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

**Comptabilité par fonds**

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de la Fondation des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.



**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
santé McGill**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

*Fonds d'administration*

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées. Ceci inclus les dons non affectés, les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.

*Fonds de dotation*

Les fonds de dotation consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

- Le Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill a pour but d'établir un fonds de dotation permanent pour la chaire en oncologie de l'Université McGill aux fins du traitement du cancer au CUSM;
- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente.

*Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie*

Le fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»] est un fonds affecté pour lequel les dons à la Fondation des Cèdres au nom du MSV sont affectés spécifiquement à la campagne du MSV au profit du CUSM.

*Fonds Sarah pour oncologie pédiatrique*

L'organisme recueille les apports provenant de dons et d'activités caritatives pour le bénéfice du Fonds Sarah pour oncologie pédiatrique [le «Fonds Sarah»]. Les revenus générés pour le Fonds Sarah et les distributions faites en lien avec la mission du Fonds Sarah sont présentés séparément à l'état des résultats.

*Charges*

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou à ce programme.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

### **Instruments financiers**

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	détenus à des fins de transaction
Placements	désignés comme détenus à des fins de transaction
Débiteurs	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autre passif financier

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
santé McGill**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

**Comptabilisation des produits**

L'organisme utilise la méthode des fonds affectés pour la comptabilisation des apports. L'organisme comptabilise ses produits dans le fonds approprié au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs pour les fonds affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par la Fondation des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles la Fondation des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

Les dons non affectés et les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou par l'application de la méthode du report, respectivement. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée. Les dons affectés ou les apports à la campagne ou au fonds du MSV sont reconnus à titre de revenu dans le fonds du MSV lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

**Conversion des devises**

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
santé McGill**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

**Bénévolat**

La Fondation des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

**Impôts sur le résultat**

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et n'est pas n'est assujetti à l'impôt.

**3) PLACEMENTS**

Certains des placements de la Fondation des Cèdres sont gérés par la Compagnie Trust CIBC Mellon et consistent en des unités détenues dans des comptes distincts d'une fiducie principale au moyen de laquelle la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria [la «Fondation de l'HRV»] gère ses propres placements. Les placements sous-jacents de la fiducie principale dans la Fondation de l'HRV consistent en titres négociables et sont comptabilisés à leur juste valeur. Leur juste valeur et leur affectation se présentent comme suit aux 31 mars :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$
<b>Placements à la juste valeur dans la fiducie principale</b>		
Fonds d'administration	<b>2 057 714</b>	5 402 454
Fonds de dotation	<b>4 409 762</b>	1 093 622
Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	<b>7 480 026</b>	737 000
	<b>13 947 502</b>	7 233 076

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché.

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

### **Risque de crédit et risque de contrepartie**

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2015 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2015, environ 15 % des placements consistaient en des placements étrangers exposés au risque de change. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

### **Risque de liquidité**

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
santé McGill**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

**Gestion du capital**

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Au 31 mars 2015, l'organisme a atteint son objectif de posséder suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations courantes. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 5 des états financiers. L'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

L'organisme n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers, sous réserve de ce qui est décrit à la note 5.

**4) DÉBITEURS ET AUTRES**

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	<b>60 633</b>	45 271
Autres	<b>2 500</b>	16 196
	<b>63 133</b>	61 467

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
santé McGill**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

**5) FONDS GREVÉS D'UNE AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par la Fondation des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

	<u>2015</u> \$
<b>Engagements pris</b>	
Paiement lié au Réseau de cancérologie Rossy	<b>1 000 000</b>
Programme psychosocial de trois ans du CUSM [prolongation en 2013-2014-2015]	<b>200 000</b>
Centre de recherche sur le myélome multiple (CUSM) – Dr Shustik	<b>40 000</b>
Centre d'appel au Centre du Cancer des Cèdres	<b>30 360</b>
Éducation des patients	<b>25 000</b>
Dr Abdulkarim – WIFI et tablettes	<b>12 624</b>
Nancy Raffis – Développement d'un appareil de mise en forme	<b>8 500</b>
Dr Aprikian – Serveur de télécopie en radio-oncologie – (HRV)	<b>1 442</b>
Soutien au registre des tumeurs manuel – formation électronique	<b>2 500</b>
<b>Au 31 mars 2015</b>	<b><u>1 320 426</u></b>
Moins : les montants versés après la fin de l'exercice	
Éducation des patients	<b>(25 000)</b>
<b>Total des paiements versés après le 31 mars 2015</b>	<b><u>(25 000)</u></b>
<b>Solde des engagements</b>	<b><u>1 295 426</u></b>

Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM

En février 2013, la Fondation Rossy, McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN (McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill)] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] est dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de  
santé McGill**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

Le MAHN et McGill, étant les bénéficiaires, seront tenus de verser un montant équivalent au don annuellement. La Fondation du Cancer des Cèdres, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. La Fondation des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 800 000 \$ annuellement, payable en quatre versements de 25 % chacun, pendant les 9 prochaines années, soit un total de 7,2 millions \$, avec prise d'effet à l'exercice 2014. Un montant de 600 000 \$ a été distribué au cours de l'exercice 2015. Un montant de 200 000 \$ pour un paiement dû est inclus dans les comptes payables et le solde de 200 000 \$ de l'exercice 2015 ainsi que le paiement annuel de 800 000 \$ de l'exercice 2016 ont été inclus dans le tableau des fonds grevés d'une affectation d'origine interne ci-dessus.

**6) CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation distincte du fonds des Meilleurs Soins pour la Vie adoptée en 2015.



